

2 février 2026  
**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

## **Incident du 30 janvier : réaction du Bourgmestre et du chef de corps**

**C'est avec une profonde consternation que Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht, a pris connaissance de la rixe survenue ce vendredi 30 janvier en début de soirée, quai de Biestebroeck. La jeunesse de la victime, ainsi que l'extrême gravité des faits — la victime ayant été aspergée d'essence puis brûlée vive par plusieurs individus — rendent cet événement tout particulièrement choquant.**

En signe de solidarité, Fabrice Cumps et Jurgen De Landsheer, chef de corps de la zone de police Midi, se sont rendus ce lundi au domicile de la famille de la victime afin de leur exprimer leur compassion et leur soutien. Le Bourgmestre se dit effaré de ce nouveau témoignage de la banalisation de l'ultra-violence dans notre société et en appelle à une prise de conscience qui passe notamment par le renforcement des dispositifs éducatifs pour éviter que nos jeunes se retrouvent dans ces spirales mortifères.

Face à ce drame, et parallèlement à l'enquête judiciaire en cours qui amènera à sanctionner les auteurs des faits, le Bourgmestre d'Anderlecht s'est concerté avec le chef de corps, Jurgen De Landsheer. Le Bourgmestre et Chef de corps tiennent à rappeler les efforts substantiels déployés pour comprendre en profondeur les circonstances de ces conflits entre groupes de jeunes et pour mettre en place des réponses policières et préventives les plus adaptées. Des contacts s'organisent avec les établissements scolaires fréquentés par plusieurs jeunes concernés par ces faits, afin d'assurer un suivi adéquat et prévenir toute escalade.